COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

NMG reçoit un avis de la Bourse de New York concernant une exigence de maintien de l'inscription à la cote

MONTRÉAL, CANADA, le 20 novembre 2026 – Nouveau Monde Graphite Inc. (« NMG » ou la « Société ») (NYSE: NMG, TSX: NOU) annonce avoir reçu un avis écrit (la « lettre d'avis ») de la Bourse de New York (« NYSE ») le 18 novembre 2026 indiquant que la Société ne respecte pas l'exigence de la section 802.01C du *NYSE Listed Company Manual*, puisque le cours de clôture moyen de ses actions ordinaires (les « actions ») a été inférieur à 1,00 $ US par action sur une période de 30 jours de négociation consécutifs.

Les activités de la Société ne sont pas affectées par la réception de la lettre d'avis. De plus, celle-ci n'a aucun effet immédiat sur l'inscription ou la négociation des actions, lesquelles continueront d'être négociées à la NYSE sous le symbole « NMG », sous réserve du respect par la Société des autres exigences de maintien de l'inscription de la NYSE. Les actions sont également inscrites à la Bourse de Toronto (TSX) et la lettre d'avis n'a aucune incidence sur la conformité de la Société aux exigences liées à cette inscription.

Conformément à la section 802.01C du *NYSE Listed Company Manual*, la Société dispose d'une période de six mois suivant la réception de la lettre d'avis pour rétablir sa conformité. La Société sera réputée avoir rétabli sa conformité si, au dernier jour de négociation de n'importe quel mois civil au cours de la période de régularisation de six mois, les actions affichent un cours de clôture d'au moins 1,00 $ US et un cours de clôture moyen d'au moins 1,00 $ US au cours des 30 jours de négociation précédent la fin de ce mois.

À la fin de la période de régularisation de six mois, si le cours des actions de la Société ne satisfait pas à l'exigence prévue à la section 802.01C du *NYSE Listed Company Manual*, les actions seront assujetties aux procédures de suspension de la négociation et de la radiation de l'inscription de la NYSE.

La Société évalue les options qui s'offrent à elle en réponse à la lettre d'avis.

À propos de Nouveau Monde Graphite

Nouveau Monde Graphite est une société intégrée qui développe des opérations responsables d'exploitation minière et de traitement avancé pour approvisionner l'économie mondiale en matériaux de graphite de pointe carboneutre. La Société développe actuellement une chaîne de valeur entièrement intégrée, allant du minerai jusqu'au graphite raffiné, au Québec (Canada), afin de répondre aux besoins des industries de demain dans les domaines de l'énergie, des technologies avancées et de la fabrication manufacturière. Grâce à ses normes ESG reconnues et à ses partenariats structurants avec d'importants clients, NMG est en voie de devenir un fournisseur stratégique de matériaux avancés pour des fabricants spécialisés de premier plan, tout en promouvant la durabilité, l'innovation et la traçabilité de la chaîne d'approvisionnement. www.NMG.com

Abonnez-vous à notre fil de nouvelles : https://bit.ly/3UDrY3X

Contact

MÉDIAS

Juliana Salaun
Directrice communications et relations publiques
+1 450 757-8905
jsalaun@nmg.com

INVESTISSEURS

Marc Jasmin
Directeur, Relations aux investisseurs
+1 450 757-8905, poste 993
mjasmin@nmg.com

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Le présent communiqué contient de « l'information prospective » et des « énoncés prospectifs » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables (collectivement, les « énoncés prospectifs »). Ces énoncés prospectifs reflètent les convictions actuelles de la direction et reposent sur l'information dont elle dispose actuellement. Dans certains cas, les énoncés prospectifs peuvent être reconnus par l'emploi de termes tels que « viser », « anticiper », « aspirer », « tenter », « croire », « budgéter », « pouvoir », « estimer », « prévoir », « projeter », « avoir l'intention de », « pourrait », « mission », « planifier », « potentiel », « prédire », « progrès », « perspectives », « échéancier », « devrait », « étude », « objectif », « sera », « serait » ou la forme négative de ces termes, ou d'autres expressions similaires se rapportant à des faits qui ne sont pas de nature historique.

Plus particulièrement, les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué comprennent notamment les énoncés concernant la capacité de la Société à rétablir sa conformité aux exigences de maintien de l'inscription de la NYSE, le maintien de l'inscription et de la négociation des actions à la NYSE ainsi que les options dont dispose la Société à cet égard.

Les énoncés prospectifs reposent sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que considérées comme raisonnables par la Société au moment où elles sont formulées, sont par nature assujetties à d'importantes incertitudes et éventualités d'ordre commercial, économique et concurrentiel susceptibles de faire en sorte que les résultats, le niveau d'activité, le rendement ou les réalisations de la Société diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Ces estimations et hypothèses ne constituent pas des garanties de rendement futur et pourraient s'avérer inexactes. Plus particulièrement, les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué reposent notamment sur des hypothèses concernant le cours des actions, les conditions générales du marché, la capacité de la Société à mettre en œuvre des mesures lui permettant de rétablir sa conformité au cours de la période de redressement ainsi que l'absence de modification aux exigences de maintien de l'inscription de la NYSE.

Les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques et incertitudes connus ou inconnus susceptibles de faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux anticipés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque susceptibles de faire en sorte que les résultats ou événements réels diffèrent sensiblement des attentes actuelles comprennent notamment le risque que le cours des actions ne se rétablisse pas au cours de la période de redressement, le risque que la Société ne rétablisse pas sa

conformité aux exigences de maintien de l'inscription de la NYSE et que les actions soient radiées de la NYSE, les répercussions d'une telle radiation sur la liquidité et le cours des actions, la volatilité des marchés, les risques de financement ainsi que les risques généraux d'affaires et économiques. Une description plus détaillée des risques et incertitudes figure dans la notice annuelle de NMG datée du 25 mars 2026, notamment à la rubrique intitulée « Facteurs de risque », accessible sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca et sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov.

Bien que la Société ait tenté d'identifier les facteurs importants susceptibles d'entraîner un écart significatif entre les résultats réels et ceux présentés dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs, connus ou inconnus, pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de ceux anticipés, estimés ou envisagés. Rien ne garantit que ces énoncés prospectifs s'avéreront exacts, puisque les résultats réels et les événements futurs pourraient différer sensiblement de ceux anticipés dans ces énoncés. Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas se fier indûment aux énoncés prospectifs et sont avisés que la liste des risques, incertitudes, hypothèses et autres facteurs n'est pas exhaustive. La Société n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué, à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, sauf si les lois applicables en matière de valeurs mobilières l'exigent. Des renseignements additionnels concernant la Société sont disponibles sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca), sur EDGAR (www.sec.gov) et sur le site Web de la Société (www.NMG.com).